

LE PUBLICISTE.

SEXTIDI 26 Brumaire, an 1X.

S U E D E.

De Stockholm, le 24 octobre (2 brumaire).

Voici la note remise par le ministre de S. M. suédoise au ministre de S. M. catholique près notre cour, en réponse aux réclamations de la cour d'Espagne, relativement à la violence que des officiers anglais se sont permis contre un bâtiment suédois dans la rade de Barcelonne :

« S. M. suédoise a appris avec le plus vif déplaisir la violence que quelques officiers de la marine anglaise ont faite à un vaisseau marchand de la Poméranie suédoise, pour le faire servir à une entreprise hostile contre deux frégates sur la rade de Barcelonne. Parfaitement d'accord avec S. M. catholique dans la manière d'envisager ce nouvel abus de la force, & le danger commun que de pareils exemples pourroient entraîner, tant pour les neutres que pour les belligérans même, S. M. en fera porter à Londres des plaintes dues en même-tems à ses liaisons amicales avec la cour d'Espagne & à la neutralité du pavillon.

« Dans ces réclamations, qui ont pour premier objet les droits du pavillon & des sujets de la Suede, S. M. catholique trouvera juste, sans doute, que le roi se regarde comme partie principale. Ensuivant ses intérêts, comme S. M. les tient, elle n'oubliera certainement pas ceux de l'Espagne. La justice veut qu'on restitue ce qui a été mal pris : S. M. y insistera, sans toutefois garantir le succès de cette démarche. Elle fera dans son tems des communications confidentielles à la cour d'Espagne sur les dispositions dans lesquelles elle aura trouvé le gouvernement anglais à cet égard ; mais une juste confiance de la part de S. M. catholique lui laissera sans doute, dans cette négociation, le libre choix des formes & des moyens, la dispensant de toute époque fixe, comme de toute espece de compte à rendre. L'Espagne, qui, comme le reste de l'Europe, connoit le long procès que la Suede fait plaider à Londres, sur des restitutions à faire à elle, n'a pas lieu de se promettre une plus prompte justice dans une cause où il s'agit de restitutions à faire à des ennemis.

« En général, S. M. suédoise ne se reconnoit dans aucune responsabilité d'un fait dont les causes lui sont absolument étrangères. Après les rapports que la cour d'Espagne s'en est fait donner, avec les circonstances qu'elle admet elle-même comme constatées, il a été très-inattendu de l'y voir impliquer le gouvernement de Suede & toute la nation.

« Il seroit assez malheureux que les torts d'un tiers pussent faire rompre des relations que plusieurs discussions directes, pendant la présente guerre, n'ont pu altérer. Il y a eu de fréquens revers, particulièrement affectés, à ce qu'il a paru, aux ports d'Espagne : un vaisseau suédois, pris dans le port même du passage par les anglais ; un second pilé & entièrement dévasté à Alicante par les français ; plusieurs autres enlevés par des corsaires français, stationnés à l'entrée

du port de Malaga, ont fourni à S. M. suédoise autant de sujets de réclamations & invitations amicales à la cour d'Espagne, de faire respecter son territoire pour la sûreté de son commerce. S. M. se seroit fort applaudie de ses représentations, si elle eût trouvé en sa faveur quelques marques de cette énergie que le gouvernement d'Espagne vient de déployer contre elle dans une affaire où elle n'a d'autre part que des plaintes à faire. Mais l'inutilité de ses réclamations n'a pas fait sortir S. M. des termes de modération & d'équité convenables entre les cours amies, & auxquels S. M. espere encore voir revenir la cour d'Espagne, après des recherches plus exactes sur les vraies causes des différens malheurs arrivés dans ses ports.

« Le soussigné, chancelier de la cour, ayant l'honneur de transmettre ses notions à M. le chancelier de la Huerta, envoyé extraordinaire de S. M. catholique, en réponse de ses communications du 17 septembre, profite avec plaisir de cette occasion, &c. »

Diotmigholm, le 22 octobre 1800.

Signé, F. D'EHRENHEIN.

P R U S S E.

De Berlin, le 6 novembre (15 brumaire).

Le chef de brigade, Louis Bonaparte, est arrivé ici hier avec le citoyen Flaubaut & un autre officier de son régiment. Il a été présenté, le même jour, au ministre du cabinet. Il le sera au premier jour, à LL. MM., ensuite aux princes & à la cour. Il fait un voyage d'instruction & de pur agrément.

S. M. vient d'envoyer l'ordre du grand Aigle-Rouge à M. le comte de Lusi, son ministre extraordinaire à la cour de Russie.

Le général d'infanterie russe, baron de Sprengporten, qui passe en France comme commissaire impérial pour la direction des prisonniers russes, est arrivé ici, il y a trois jours. Il doit se rendre incessamment à Bruxelles, lieu du rendez-vous des prisonniers.

Des voleurs ont dernièrement détéré le cadavre de l'ancien ministre turc, mort à Berlin, & enterré dans un jardin hors de la ville. Ils avoient cru qu'il avoit été enterré avec des diamans & son trésor ; mais ils n'ont trouvé que ses os & sa barbe. Le chargé d'affaires turc a demandé satisfaction ; on a couru après les coupables, qui ont pris la fuite.

A L L E M A G N E.

De Hambourg, le 6 novembre (15 brumaire).

M. de Lissakewitsch, ministre de S. M. l'empereur de Russie, près S. M. le roi de Danemarck, est arrivé, le 31 octobre, à Copenhague, venant de Londres.

On lit dans quelques gazettes d'Allemagne la note par laquelle le gouvernement britannique a rompu les négocia-



lions pour un armistice maritime. Voici cette pièce remarquable :

Extrait de la réponse de M. Hammond à une note du commissaire français le citoyen Otto.

De Londres, le 9 octobre.

Le gouvernement anglais est d'accord que toute discussion ultérieure sur les conditions d'un armistice sur mer seroit superflue, le seul objet que S. M. avoit en vue, savoir la prolongation de l'armistice en Allemagne, étant devenu la base de sacrifices séparés qu'on a demandés de son allié. Pour ce qui regarde la proposition, de commencer des négociations pour une paix séparée, S. M. forme toujours le vœu qu'elle n'a pas cessé de manifester, que la tranquillité générale de l'Europe puisse être rétablie; mais S. M. doit en même tems renouveler la déclaration de la résolution invariable où elle est d'exécuter scrupuleusement & fidèlement ses engagements vis-à-vis de ses alliés. Elle doit en conséquence refuser avec constance d'entrer dans des mesures qui n'ont pour but que de séparer ses intérêts de celui des puissances qui, par la continuation de la guerre, concourront à faire cause commune avec elle.

Signé, HAMMOND.

D'Augsbourg, le 7 novembre (16 brumaire.)

Les lettres de la Bavière & du Tyrol s'accordent à dire que les différens corps de troupes qui forment l'armée impériale sur l'Inn, & qui avoient été mis en cantonnemens dans la Bohême & l'Autriche, sont en marche de toutes parts, & ont ordre d'être rendus, pour le 5 novembre, dans leurs précédentes positions le long de l'Inn. Quelques troupes qui avoient pris des quartiers dans l'évêché de Salzbourg, sont retournées dans le Tyrol. Les garnisons d'Ulm & d'Ingolstadt, qui s'étoient rendues en Bohême, ou sur la frontière, ont aussi reçu ordre de se mettre en marche pour le Haut-Palatinat. Ces différens mouvemens de l'armée impériale semblent prouver qu'il n'existe encore aucune prolongation d'armistice, comme le faisoit supposer l'immobilité de l'armée française, qui étoit encore hier dans ses cantonnemens en Souabe. Les incertitudes qui résultent des nouvelles contradictoires que l'on reçoit, ne tarderont pas à être fixées.

De Rastadt, le 10 novembre (19 brumaire.)

Nous apprenons qu'un courrier arrivé à Strasbourg, le 17 brumaire au matin, apporta au général Sainte-Suzanne l'ordre de faire marcher, sans retard, vers le Danube, les différens divisions composant le corps du Bas-Rhin. Aussitôt ce général dépêcha des couriers aux généraux de divisions Delaborde, Colaud, Klein & Souham, avec l'ordre de se diriger avec leurs troupes vers Ingolstadt. Aujourd'hui, la division Delaborde s'est mise en marche des environs de Bruchsal; ce général doit partir après-demain: il ne laisse que 5 ou 4 cents hommes à Philipsbourg, pour faire continuer les travaux de la démolition. Le général Colaud est arrivé hier à Heilbronn & a donné aussitôt l'ordre aux troupes de sa division de se mettre aussi en marche pour Ingolstadt. On sait que la division du général Souham se trouve déjà dans ces environs; mais une partie de ses troupes est disséminée sur la rive gauche du Mein, au-dessous de Bamberg. On présume que le général Augereau a reçu en même tems l'ordre de se mettre en mesure de remonter le Mein avec l'armée gallo-batave, qui doit être en ce moment

renforcée par des troupes du camp d'Amiens & de la Hollande.

Un courrier qui a passé avant-hier ici porte, dit-on, au général Dessoles un ordre du général Moreau pour faire marcher vers l'Isère & le Tyrol septentrional les diverses divisions qui composent l'armée du Rhin.

De Francfort, le 10 novembre (19 brumaire.)

L'opinion générale est ici que M. de Cobentzel a demandé au gouvernement français une prolongation d'armistice, qui a été accordée à de certaines conditions, pour lesquelles il a réservé la ratification de S. M. l'empereur; & que la marche subite des troupes françaises vers la Bavière n'a d'autre objet que de forcer l'empereur à cette ratification, par le même motif qui lui a fait souscrire le dernier armistice. Au reste, on ne croit pas qu'on en vienne à des hostilités ouvertes, & il est probable qu'on s'en tiendra à des démonstrations de part & d'autre; d'autant plus que les nouvelles levées faites dans les états héréditaires de S. M. I., ne sont pas en état de servir, & ne le seront probablement pas avant trois ou quatre mois.

P. S. On apprend en ce moment que le général Augereau a dénoncé aux avant-postes autrichiens la reprise des hostilités. On croit qu'elles commenceront demain; mais on présume toujours que ce ne sont que de pures démonstrations.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Genève, le 17 brumaire.

Le 15, à neuf heures & demie du matin, un lieutenant & quatre préposés de la douane, poursuivant un bateau de contrebande, aborderent presque en même tems que celui-ci au rivage de Pacqués, & y essayèrent un feu vif. Le lieutenant tomba mort; un des préposés eut la cuisse cassée; les autres furent obligés de s'éloigner, à force de rames, à l'aspect d'un attroupement nombreux de contrebandiers qui se formoit sur le rivage. Un détachement d'employés vint au secours des premiers, & malgré la fusillade, qui continua jusqu'à onze heures, ils se saisirent de trois ballots qu'ils déposèrent à la douane, après avoir mis en fuite les contrebandiers.

On avoit envoyé à la douane un renfort de douze hommes, lorsqu'il s'y forma, à midi, un attroupement de populace qui assaillit à coups de pierre & mit en fuite un certain nombre de préposés accourus à cheval, & qui, pour se défendre, auroient été obligés de répandre du sang.

Entre cinq & six heures, l'attroupement se forma de nouveau & ne se dissipa de lui-même qu'après avoir enfoncé les portes à coups de haches & enlevé les trois ballots saisis.

Ces faits ont été constatés, & l'on est à la recherche des coupables.

De Strasbourg, le 20 brumaire.

Depuis la conclusion de la convention de Hohenlinden, & sur-tout depuis l'arrivée du comte de Cobentzel en France, tout le monde se flattoit que les obstacles qui avoient jusqu'ici retardé la conclusion de la paix étoient levés, & que la guerre, cette guerre terrible qui depuis huit ans désoloit toutes les parties du monde, seroit enfin terminée. Cette opinion étoit généralement partagée. Il étoit même question d'une convention conclue pour la prolongation de l'armistice. La nouvelle des préparatifs de guerre faits dans les états autrichiens ne faisoit plus beaucoup d'impression; on regardoit ces préparatifs comme une ruse de guerre

pour obtenir de meilleures conditions ; mais nous venons d'être déçus cruellement à cet égard. Différentes nouvelles, qui viennent de trop bonnes sources pour qu'on puisse les rejeter, assurent positivement que les prétentions formées par la cour de Vienne sont trop exagérées pour que le premier consul puisse les accepter, & que si l'Autriche ne s'en désiste pas, on peut regarder la continuation de la guerre comme certaine.

On attend ici le général Moreau au premier jour ; il se rend à Augsbourg, & de là, avec son quartier-général, à Munich. Un de ses couriers, qui a passé ces jours derniers par notre ville, a porté au général Desollès, commandant provisoirement l'armée du Rhin, l'ordre formel de faire avancer l'armée en Bavière, pour être prête à reprendre les hostilités au premier moment. En conséquence, les troupes vont quitter leurs cantonnemens & se mettre en marche. La même chose a lieu en Suisse & dans le Vorarlberg ; l'armée des Grisons se porte de toutes parts sur les frontières du Tyrol allemand, tandis que l'aile gauche de l'armée d'Italie, commandée par le général Moncey, a déjà fait un mouvement vers le Tyrol italien, par la Valteline & le Brescian.

Malgré cette triste perspective, les amis de la paix ne désespèrent pas encore ; ils se rappellent que très-souvent les plus grands préparatifs de guerre ont précédé la conclusion de la paix, qu'au moment de la signature du traité de Campo-Formio, de la convention de Hohenlinden, toutes les probabilités étoient pour la guerre. Puisse le vœu des amis de l'humanité être enfin exaucé !

De PARIS, le 25 brumaire.

Le nouveau ministre de l'intérieur assita, le 21, à une fête que les aveugles de naissance donnerent à leur maître, le citoyen Haüy. Cette fête, commencée par l'exposition de leurs travaux, finit par un concert délicieux, dans lequel les grands élèves musiciens-aveugles déployèrent des talens qui excitèrent, tour-à-tour, l'admiration, l'enthousiasme & des larmes.

— Les trois consuls, le ministre de l'intérieur (Lucien Bonaparte), celui des relations extérieures, les citoyens Chaptal, Röederer, Français (de Nantes), Boissy-d'Anglas, Garat, Pastoret, Pils, Laharpe, Cubières, Fontanes, Vigée, Sicard, Saint-Ange, & M^{mes}. Dubocage & Fanni Beauharnais, ont reçu des diplômes d'associés honoraires de l'athénée de Lyon.

— Suivant le rapport de Chaptal, dont nous avons rendu compte, la dépense totale de l'instruction publique en France ne s'éleveroit pas à dix millions, répartis ainsi qu'il suit :

Ecoles municipales.....	5,000,000 fr.
Ecoles communales.....	3,000,000
Ecoles spéciales.....	1,536,600
Institut national.....	266,000

TOTAL..... 9,572,600 fr.

— Le préfet de police a fait arrêter cinq brigands échappés des fers, dont plusieurs sont reconnus pour avoir été célèbres dans leurs bandes. Ils vivoient ici sous des noms supposés.

— On retira hier de l'eau une jeune femme morte, qu'on a su être M^{lle}. Lacour-Bas-Leroy, dont l'absence inquiétoit vivement ses amis depuis deux jours.

— Suivant un rapport du ministre de la marine, inséré aujourd'hui dans le *Journal officiel*, l'ouragan du 18 a fait de terribles ravages dans les ports de Dunkerque, d'Anvers & de Flessingue. A Dunkerque, un vaisseau, sous pavillon danois, a péri corps & biens, & la batterie flottante, *la République*, a échoué à la hauteur de Zudcoot. A Anvers, les quais de l'Escaut sont dégradés, & on n'est parvenu à sauver la corvette *l'Alerte*, qu'en coupant une partie de sa mâture. A Flessingue, la frégate *la Carmagnole*, choquée par *l'Incorruptible*, tomba en travers, cassa ses cables & fut jettée à la côte à une lieue de la rade. *l'Incorruptible* & *la Poursuivante* ont eu leurs cables rompus & leurs vergues cassées. La corvette *la Foudroyante*, mouillée en rade de Ramkins, a été jettée à la côte à deux lieues de-là, ayant rompu successivement quatre cables.

— Dans la nuit du 14 au 15, on entendit une très-forte explosion à l'Orient, ce qui fit penser que les Anglais, désespérant de sauver le Malborough, ce vaisseau, désemparé par la tempête, dont nous avons parlé hier, ont pris le parti de l'incendier, après en avoir sauvé les équipages.

— Le contr'amiral & conseiller d'état Gantheaume est arrivé à Brest, le 15 brumaire, ou il doit prendre, à ce qu'on assure dans le port, le commandement d'une division de 7 vaisseaux de ligne & de quelques frégates, pour une destination qu'on ignore.

— Le citoyen Dadon, ancien procureur-général du parlement de Bordeaux vient de terminer, dans cette ville, sa longue carrière. Son âge, ses services, ses talens l'avoient rendu respectable & cher à ses concitoyens. Le commissaire-général de police a autorisé ses petits-fils à faire transporter ses dépouilles mortelles dans une de leurs terres, située dans la commune de Bruges.

— Nous apprenons de la Haye que le pain de trois livres y coûte 1 franc, & le riz 1 franc 10 centimes la livre. On a lieu de croire que le gouvernement modifiera la défense d'exporter le beurre & le fromage, & en exceptera les pays neutres & alliés de la république.

— La ville de Florence a fait hommage au général Brune, à titre d'estime & de reconnaissance, de deux vases d'albâtre d'une rare beauté ; & aux généraux Dupont & Oudinot, de tableaux estimés & de statues de marbre.

— La police de Vienne a fait saisir l'édition entière & défendu la circulation d'un pamphlet satyrique contre le premier consul & ses premières campagnes en Italie. L'imprimeur est arrêté.

LOTÉRIE NATIONALE.

Tirage du 25 brumaire.

8. 48. 11. 70. 22.

LITTÉRATURE.

Cours de Morale religieuse, par M. Necker. (Second extrait).

Nous avons annoncé la division générale de cet ouvrage en cinq sections, contenant vingt-neuf discours, qui sont de vrais sermons, sur les devoirs de l'homme considéré dans ses relations morales avec Dieu, avec ses semblables, avec lui-même.

On s'est étonné, & cela devoit être, qu'un philosophe, un homme d'état, un grand administrateur, ait cru devoir monter, pour ainsi dire, en chaire pour prêcher aux hommes des vérités utiles, qu'il auroit pu développer sous une autre forme, également propre à fixer l'attention des esprits prévenus contre les doctrines religieuses, & à affermir dans leur croyance ceux qui sont déjà persuadés.

M. N. a cru sans doute que c'étoit à ceux-ci qu'il étoit plus important de s'adresser, parce qu'ils forment par-tout la classe la plus

nombreuse, celle dont la raison moins exercée a plus besoin d'être soutenue, & dont l'âme plus simple s'ouvre plus aisément aux impressions d'une éloquence sensible. Il a voulu d'ailleurs se conformer aux circonstances & à l'esprit du tems.

« Exista-t-il jamais, dit-il, une époque où l'on ait éprouvé davantage le besoin de retremper les âmes de la foi, & de donner au courage de la piété de nouveaux moyens de défense contre les attaques des ennemis de la religion, contre la philosophie destructive des uns & l'indifférence licencieuse des autres ? »

M. Necker, dans son livre de *l'Importance des opinions religieuses*, avoit présenté le même fond d'idées que dans son *Cours de morale*; mais le ton de ces deux ouvrages est très-différent, parce que le but en est différent. Dans le premier, il écrit pour des lecteurs attentifs & exercés, avec qui il raisonne pour les convaincre. Dans le second, il parle à des hommes rassemblés, sur qui la persuasion a plus d'empire que le raisonnement. Dans le premier, il s'élève à des considérations plus générales; il entre dans des discussions plus approfondies; il a une marche plus philosophique: dans le second, il prend un ton plus onctueux, une éloquence plus populaire; il s'approche plus, dans l'un, du style de Pascal & de Bossuet; dans l'autre, du langage de Fénelon & de Massillon. Et cette variété de ton n'est point une recherche de l'art, mais l'effet naturel de la différente disposition d'esprit & d'âme dans laquelle il s'est placé en écrivant ces deux ouvrages; mais une telle flexibilité de manière, est déjà la preuve d'un rare talent.

Quand on a lu le *Cours de Morale*, on se demande avec quelque embarras à quelle église appartient la doctrine que M. N. professe. Né au sein du calvinisme, il n'y a aucune raison de douter qu'il n'y soit sincèrement attaché; mais rien, dans ses discours, n'annonce aucun point de doctrine qui distingue exclusivement cette communion. Après avoir établi les dogmes de l'existence d'un Dieu, de l'immortalité de l'âme & d'une Providence, il admet une révélation; mais il la suppose & n'en développe point les préceptes. Il s'est proposé de prendre uniquement la raison pour guide, et de se tenir hors du cercle lumineux tracé par la religion révélée.

Il prêche la religion chrétienne, mais il ne parle point de ses mystères; il ne recommande aucune pratique particulière du culte; il cite J. C. comme inspiré par l'esprit divin, comme le divin instituteur de la religion; mais nulle part on ne voit clairement si J. C. est Dieu lui-même, revêtu de la forme humaine, ou un homme choisi & inspiré par Dieu pour révéler aux hommes une religion nouvelle.

Il résulte de cette doctrine latitudinaire que les discours de M. N. peuvent être prêchés dans les églises catholiques, comme dans les temples de toutes les communions protestantes. Le socinien lui-même y trouveroit le christianisme tel qu'il le conçoit, réduit à ses éléments nécessaires & les plus simples. Le prédicateur catholique pourroit les regarder comme une préparation édifiante & salutaire aux dogmes plus étendus & plus sévères que présente sa croyance. Il est donc permis de croire que M. N., en ne se prononçant clairement pour aucune des doctrines qui distinguent une communion chrétienne d'une autre, en même tems qu'il n'en exclut aucune, a pensé que son ouvrage pourroit contribuer à raffermir les bases de la morale religieuse, & à retremper, les armes de la foi, dans tous les pays chrétiens & pour toutes les sectes. Nous ne savons pas jusqu'à quel point le succès couronnera cette difficile entreprise; des circonstances opposées semblent se balancer pour opérer des effets contradictoires. Tandis que notre révolution dans ses fureurs a poussé avec violence les peuples à rejeter toutes les idées religieuses, il a dû se faire, sous un gouvernement plus sage, une réaction naturelle des esprits qui semble les ramener avec force vers ces mêmes idées: mais d'un autre côté, le peuple, désaccoutumé pendant plusieurs années des pratiques du culte, semble y revenir avec froideur; & sa croyance a besoin pour être active d'être soutenue par des signes extérieurs & des actes habituels.

M. N. a bien observé ces deux causes agissant en sens contraire; & personne n'a employé des moyens plus heureux pour mettre à profit les effets de l'une & balancer les effets de l'autre. Jamais on n'a présenté la religion sous une forme plus imposante à-la-fois & plus aimable. En la dégagant de tous ces dogmes mystérieux qui embarrassent la raison, il l'a dépouillée aussi de cet appareil de terreur, qui opprime les âmes faibles & repousse les âmes naturellement bonnes & généreuses. Sa religion se montre par-tout douce & bienfaisante. L'idée de la présence continuelle d'un Dieu, de sa bonté, de ses promesses dans l'avenir, offre, dans tout le cours de la vie, une lumière

de plus à la raison, un appui à la faiblesse, des consolations au malheur, l'espérance d'une existence sans terme après ce court passage sur la terre; & dans cette nouvelle & mystérieuse existence, en laissant un voile sur la nature des récompenses qui attendent l'homme juste, l'orateur ne laisse pas même entrevoir l'idée des peines qui menacent l'homme coupable. Le Dieu de M. N. n'est point le Dieu des vengeances & des épouvantemens, que nous peignons tant de théologiens de mauvaise humeur. C'est au nom d'un Dieu d'amour et de paix, dit-il, que j'éleve ma voix dans ce temple; & c'est en effet l'amour et la paix que son éloquence cherche à réveiller dans tous les cœurs.

Sa morale a le même caractère de douceur, d'indulgence, d'encouragement; il l'a rapportée par-tout au bonheur de l'homme; & s'il nous demande d'être justes, d'être bons, d'être vrais, d'être reconnoissans, c'est toujours comme un moyen d'être heureux.

Il nous montre la vie comme un grand bienfait du créateur; source perpétuelle de sentimens doux & d'émotions agréables, soutenue & animée jusqu'à la fin par la magie de l'espérance; « cette heureuse association du présent aux jouissances de l'avenir; ce vague indéfinissable qui terminant d'une manière douce & insensible notre horizon moral, achève & complète le système admirable du monde spirituel. »

Il recommande aux chefs des nations la justice, non-seulement comme leur premier devoir, mais encore comme une règle aussi sûre que facile pour simplifier la tâche du gouvernement.

Il recommande à tous les hommes l'indulgence; l'indulgence, dit-il, n'est pas, comme on le présume souvent, une exception à la sévérité; c'est la sévérité au contraire qui est une exception à l'indulgence. La sévérité n'est un devoir que lorsque l'intérêt social la rend nécessaire.

Dans un excellent discours sur l'habitude, M. N. fait sentir, par des considérations nouvelles, l'influence presque tyrannique de ce grand & principal mobile des actions humaines. L'habitude rend tout facile, même la pratique des vertus. Il veut sur-tout qu'on réprime de bonne heure dans les enfans ce penchant à tourmenter les animaux qui leur est trop naturel.

« Pourquoi tout être susceptible de peine & de plaisirs seroit-il étraeger à l'homme sensible ? »

« N'arrachez donc pas, jeunes enfans, les ailes à ce papillon qui voltige autour de nos prairies. Et vous, que l'âge a dû rendre plus raisonnables, n'applaudissez pas à ce cruel badinage, & ne vous essayez pas non plus vous mêmes aux meurs du despotisme, en abusant de votre autorité sur vos animaux domestiques. »

Il s'attache à relever l'homme à ses propres yeux, en lui montrant l'autorité de sa conscience comme la première des autorités.

« Une belle action, inconnue des autres hommes, un vrai sacrifice de ses intérêts, dont on est seul instruit, répandent dans l'âme des personnes religieuses & sensibles un bonheur sans ressemblance avec aucun autre. On croit avoir un secret avec la divinité; on croit s'être mis en confidence avec elle, & cette pensée, unique autant que sublime, devient la source des plus douces consolations, des plus purs délices. Aussi, l'on ne peut mettre en parité les satisfactions qui nous viennent de la louange des hommes, & les jouissances intimes de la conscience; les unes présentent ou rappellent ce qu'il y a de mieux dans les biens d'opinions, les autres créent en nous ce calme céleste, un des premiers mystères de notre nature. »

Il faut avoir senti plus d'une fois ces jouissances intimes de la conscience pour les peindre avec des couleurs si vives & une sensibilité si pénétrante.

L'espace nous manque pour achever cet extrait. Nous réservons pour une autre feuille quelques réflexions générales sur le caractère & le mérite propre de cet ouvrage.

Bourse du 25 brumaire.

Rente provis., 25 fr. 25 c. — Fiers consol., 33 fr. 88 c. — Bons $\frac{2}{3}$, 1 fr. 59 c. — Bons d'arrérage, 85 f. 25 c. — Bons pour l'an 8, 95 fr. 50 cent. — Syndicat, 00 fr. 00 c. — Coupures, 84 fr. 50 c.

De la Paix de l'Europe et de ses bases, par J. Desales, membre de l'Institut national de France, &c. vol. in-8°. d'environ 400 pag. imprimé avec soin. Prix, 3 fr. 60 cent., & 4 fr. 60 cent. franc de port. A Paris, chez Maradan, libraire, rue Pavée-André-des-Arcs, n°. 16.